

MINISTERE DE LA CULTURE

\*\*\*\*\*

DIRECTION NATIONALE DES  
BIBLIOTHEQUES ET DE LA  
DOCUMENTATION (DNBD)

*B.P : E4473*

*Tél. : (223) 20.29. 94 23*

*Fax : (223) 20.29. 93. 96*

*E-Mail : [dncd@afribone.net.m](mailto:dncd@afribone.net.m)*

Bamako (Rép. du Mali)

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

## Séminaire/atelier international de Bamako

### Elaboration et mise en ligne de bibliographies nationales numériques dans les pays francophones d’Afrique de l’Ouest

22 - 27 novembre 2010

## RAPPORT TECHNIQUE

N°	Intitulé	Informations
1	Titre du Projet	Séminaire / atelier international de Bamako sur « Elaboration et mise en ligne de bibliographies nationales numériques dans les pays francophones de l’Afrique de l’Ouest »
2	Nom et coordonnées de l’organisme signataire du protocole	DIRECTION NATIONALE DES BIBLIOTHEQUES ET DE LA DOCUMENTATION (DNBD) <i>B.P : E4473</i> <i>Tél. : (223) 20.29. 94 23</i> <i>Fax : (223) 20.29. 93. 96</i> <i>E-Mail : <a href="mailto:dncd@afribone.net.m">dncd@afribone.net.m</a></i> Bamako (Rép. du Mali)
3	Date de signature et de fin du protocole	24 février 2011
4	Date de démarrage effectif des activités de l’initiative	22 novembre 2010

5	Date de fin de l'initiative	27 novembre 2010
6	Autres partenaires du projet	<p><b>IFLA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme ALP</li> <li>- Section Bibliothèques nationales</li> <li>- Section Bibliographie</li> </ul> <p><b>UNESCO (Bureau Multi-Pays de Bamako)</b></p> <p><b>Bibliothèque nationale de France</b></p> <p><b>Bibliothèque Nationale Suisse</b></p> <p><b>OCLC (Online Computer Library Center)</b></p> <p><b>Ministère de la Culture du Mali</b></p>
7	Pays participants	Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée - Conakry, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo.
8	Résumé du projet	<p>Le séminaire visait à faire l'état des lieux de la législation sur le Dépôt légal dans les pays participants et mettre en exergue les spécificités africaines dans le domaine. Il avait aussi pour ambition de définir une stratégie de collecte des références des documents non couverts par le Dépôt légal ou dont le dépôt n'est pas réalisé. En outre, le séminaire devait permettre aux participants d'étudier les recommandations de l'IFLA en matière d'élaboration de bibliographies nationales en tenant compte des problèmes de multilinguisme et des insuffisances dans le respect du dépôt légal. Il devait aussi permettre de pratiquer un logiciel documentaire, de préférence libre, en vue de la création et de la gestion de la base de données de la bibliographie</p>

		<p>nationale. Enfin, le séminaire devait formuler des recommandations pour la création et la publication future et régulière en ligne de la bibliographie nationale et ce, en tenant compte des nouvelles règles en la matière de la section Bibliographie de l'IFLA. La coopération sous-régionale (échanges de données bibliographiques, échanges d'expériences dans la conception technique et la publication des bibliographies nationales) devait constituer la toile de fond des activités du séminaire.</p>
9	Résultats du projet	<p>Les objectifs du projet ont été largement atteints. Les résultats suivants corroborent cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. A la veille du séminaire un questionnaire a été adressé aux pays participants (cf. questionnaire) afin de collecter les données sur leur législation sur le dépôt légal, sur l'état de publication de leur bibliographie nationale, sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la publication régulière de leur bibliographie nationale. L'analyse des réponses à ce questionnaire a permis de constater la nécessité d'une mise à jour de la législation sur le Dépôt légal dans presque tous les pays participants. Cette mise à jour devra permettre non seulement la prise en compte des nouveaux supports (support optique, document en ligne, etc.), mais aussi l'élargissement du dépôt légal à d'autres types de documents tels les documents audiovisuels, sonores,</li> </ul>

		<p>multimédia, etc. Enfin, l'analyse du questionnaire a permis de constater des insuffisances dans l'application du dépôt légal (absence d'agences ISBN, de centres ISSN, insuffisance dans l'information et la sensibilisation des éditeurs, imprimeurs et auteurs au dépôt légal).</p> <p>b. La stratégie de collecte des documents a été un point essentiel du séminaire. Les interventions des participants ont montré que le dépôt légal n'est pas correctement respecté. Et beaucoup de bibliothèques nationales ne disposent pas de budget d'acquisition pour acheter les publications faites dans le pays. Par conséquent, plusieurs publications nationales restent méconnues. A ces publications nationales méconnues s'ajoutent celles faites à l'étranger par les nationaux ou sur le pays. Toutes ces publications, fort intéressantes pour la bibliographie nationale restent en marge. Que faire dans ces conditions ? Il faut suffisamment sensibiliser les éditeurs, imprimeurs et auteurs, collaborer avec d'autres bibliothèques nationales ainsi que les grandes bases de données internationales telles que WorldCat. Cette collaboration et cette sensibilisation permettront d'être au courant des publications et de disposer facilement de</p>
--	--	---

leurs références, voire de leurs exemplaires. Au Mali, par exemple, lors de l'attribution des numéros ISBN et ISSN, les éditeurs sont sensibilisés au respect du dépôt légal : les avantages du DL leur sont expliqués et il leur est remis une copie de la loi et du décret sur le DL. En outre, pendant l'élaboration de la bibliographie nationale, la Bibliothèque nationale du Mali fait le tour des librairies, recense les publications en vente, vérifie leur disponibilité au DL et, au besoin, contacte leurs éditeurs pour leur dépôt. En termes de coopération avec d'autres bibliothèques nationales, la Bibliothèque nationale du Mali échange des documents avec la BnF et grâce à cela arrive à acquérir beaucoup de documents publiés sur le Mali en France ou ailleurs.

- c. Les recommandations de l'IFLA en matière d'élaboration de la bibliographie nationale : pour mieux appréhender ce point, les participants avaient apporté les exemplaires de leur bibliographie nationale. Après leur analyse, il a été constaté que bon nombre d'entre elles ne contenaient pas les éléments constitutifs d'une bibliographie nationale recommandés par l'IFLA. Cet état des choses est dû à plusieurs facteurs dont le manque d'expérience des bibliographes africains dans

ce domaine, la rareté des rencontres comme le séminaire de Bamako qui permettraient de largement diffuser les normes et standards de l'IFLA auprès des bibliothécaires africains, le multilinguisme qui rend complexe la création et surtout l'agencement des éléments constitutifs d'une bibliographie nationale. Pour pallier ces insuffisances, le Séminaire a élaboré une fiche technique des éléments constitutifs d'une bibliographie nationale. Le suivi de cette fiche favorisera le respect des recommandations de l'IFLA en matière d'élaboration de bibliographie nationale.

d. Logiciel documentaire : En Afrique de l'Ouest francophone, zone couverte par le Séminaire de Bamako, il a été constaté que le logiciel Winisis de l'UNESCO est le plus utilisé dans la création et la publication des catalogues collectifs et des bibliographies nationales. Malgré cette large utilisation, ce logiciel présente des insuffisances, surtout en matière d'échange de données bibliographiques aux formats UNIMARC ou MARC21. Il présente aussi des insuffisances dans la gestion des vedettes. En ce qui concerne les échanges de données au format UNIMARC, le Séminaire a fait une expérience fort enrichissante. Il a établi et expliqué une table de correspondance entre

une base sous Winisis et le format UNIMARC. Ce qui ouvre la voie à l'import / export entre n'importe quelle base de données sous Winisis et les formats UNIMARC et MARC21.

Une autre expérience permettant cet échange entre Winisis et les formats internationaux (celle menée au Sénégal) a été partagée avec les séminaristes. Il s'agit de concevoir dès le départ la base de données sous Winisis avec les étiquettes des champs d'UNIMARC ou de MARC21. Cette solution marche, mais avec des insuffisances.

Lors du séminaire, le logiciel PMB (un logiciel libre) a été étudié. Les participants au séminaire y ont importé quelques notices extraites d'une sélection faite dans WorldCat (117 000 notices en tout) et gracieusement fournies par l'OCLC au séminaire. Ces notices sont celles des publications en différentes langues nationales des pays participants et aussi en d'autres langues et ont été mises à la disposition des participants pendant le séminaire et par la suite comme réservoir pour alimenter les bibliographies ultérieurement. Les séminaristes ont également saisi de nouvelles notices dans la base PMB. Ils ont ensuite suivi la procédure de publication de cette base en ligne (expérience faite à partir du site de la Bibliothèque

		<p>nationale du Mali (<a href="http://www.bn.gouv.ml">www.bn.gouv.ml</a>).</p> <p>Notons que même si PMB permet l'import / export au format MARC21, il présente des insuffisances quant à la gestion des vedettes Auteurs.</p> <p>Après le séminaire, l'existence d'ISISMARC a été constatée. Le Comité de suivi des recommandations du Séminaire l'explore actuellement aux fins de savoir s'il peut répondre aux attentes en matière d'élaboration de bibliographie nationale.</p> <p>e. Coopération sous-régionale : lors du séminaire, la coopération sous-régionale a été jugée nécessaire dans la collecte des données bibliographiques. Avec les possibilités qu'offrent les TIC, la création d'un portail commun a été proposée. Ce portail permettra la création, l'alimentation et la gestion d'une base bibliographique commune aux pays participants du séminaire : une bibliographie nationale commune.</p>
10	Impact	<p>Le Séminaire a été une expérience réussie que l'IFLA pourrait renouveler dans d'autres régions géographiques. D'abord, du point de vue de l'organisation, plusieurs structures ont mis en commun leurs efforts : IFLA, UNESCO, BnF, Bibliothèque nationale suisse, OCLC, Ministère de la Culture du Mali à travers la Bibliothèque nationale du</p>



		<p>Mali. Il aurait été difficile, voire impossible pour un organisme de prendre en charge tous les frais d'organisation du séminaire. Certaines des contributions ont été financières (argent liquide mis à la disposition du séminaire), d'autres ont consisté à prendre en charge les frais de transports internationaux des experts étrangers du Nord.</p> <p>Ensuite, le séminaire s'est appuyé sur les compétences locales d'une part et d'autre part, sur celles de l'IFLA. Un tel partage des tâches amoindrit les coûts et valorise en même temps les compétences locales. Il facilite aussi le partage d'expériences entre les experts du Nord et ceux du Sud.</p> <p>Puis, le Séminaire s'est voulu très pragmatique. Il a fixé aux pays candidats des critères rigoureux de participation (avoir une bibliothèque nationale, avoir des textes sur le DL, avoir une expérience dans la publication de la bibliographie nationale, etc.).</p> <p>Enfin, il a aussi mobilisé les acteurs ayant un lien direct avec l'élaboration de la bibliographie nationale : bibliographes, informaticiens – gestionnaires de bases de données, éditeurs / imprimeurs, organisme en charge des langues africaines).</p>
11	Formation des formateurs	Les participants au séminaire ont été choisis selon leur capacité à relayer les connaissances acquises auprès des collègues (décideurs dans les bibliothèques et personnels subalternes impliqués dans l'élaboration

		<p>de la bibliographie nationale. Même si aucun plan spécifique de formation des formateurs n'a été mis en application lors de la rencontre, le séminaire espère sur la large diffusion de ses acquis.</p> <p>Le comité de suivi mis en place œuvrera non seulement à l'application des recommandations du séminaire, mais initiera aussi des activités de formation, notamment à un logiciel de création et de publication de bases de données en ligne. Il suivra aussi les changements dans les normes et standards de l'IFLA dans son domaine et initiera des actions pour leur diffusion dans la sous-région.</p>
12	Participants	<p>Les participants étaient des bibliothécaires, des informaticiens en charge de l'élaboration de la bibliographie nationale dans leur pays. Leur choix a été rigoureux. Ce qui a facilité l'exécution correcte du programme du séminaire qui était très chargé et très riche. Les pays participants étaient : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée - Conakry, Mali, Mauritanie, Sénégal, Togo. Le Niger n'a pas été retenu, car il ne dispose pas encore de bibliothèque nationale et le DL n'y est pas encore effectif.</p>
13	Acquis	<p>Le projet validé dans le protocole signé entre la DNBD et l'ALP a été correctement et fidèlement exécuté. Tous les modules inscrits au programme ont été largement et suffisamment étudiés. Le séminaire s'est aussi tenu aux dates prévues à cet effet et tous les participants (experts et stagiaires) ont effectué le</p>

		<p>déplacement sans retard.</p> <p>Notons toutefois que les premiers drafts du projet avaient pour ambition de regrouper les bibliographes de l’Afrique francophone au Sud du Sahara. Trop coûteuse et plus complexe à mettre en œuvre, cette ambition a été revue à la baisse. C’est ainsi que la version finale du projet a ciblé les pays de l’Afrique de l’Ouest d’expression française. Pour plus de diffusion des recommandations de l’IFLA en matière d’élaboration de bibliographie nationale, des initiatives doivent naître et être soutenues à l’attention des autres pays francophones d’Afrique au Sud du Sahara, voire en direction de l’Afrique du Nord.</p>
14	Promotion du projet	<p>Le séminaire sur les bibliographies nationales a reçu le soutien effectif des ministères de la Culture et de l’Education, de l’Alphabétisation et des Langues Nationales du Mali, en témoigne la présence du ministre de la Culture et du représentant de celui de l’Education, de l’Alphabétisation et des Langues Nationales à la cérémonie d’ouverture. Ensuite, la couverture médiatique a été assez large et d’un niveau assez élevé puisqu’elle a été assurée par l’Office des Radio et Télévision du Mali (ORTM) et trois journaux de la place (le Guido, Bonne lecture et N’Ko (un journal en langue nationale bamanan). Des articles et des annonces ont été publiés dans les organes de la place et sur le site de la Bibliothèque nationale du Mali (<a href="http://www.bn.gouv.ml">www.bn.gouv.ml</a>). Cette</p>

		<p>couverture médiatique a fait écho auprès des professionnels de la documentation.</p> <p>Par ailleurs, les cérémonies d'ouverture et de clôture ont enregistré la présence du Bureau Multi-pays de l'UNESCO, de la représentation de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Et les recommandations et le rapport général du séminaire leur ont été transmis.</p> <p>Enfin, à la Filière Métiers du Livre, des Archives et de la Documentation à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines de l'Université de Bamako, des enseignants qui participaient au séminaire ont relayé l'information.</p> <p>Pour terminer, Monsieur Sidibé se propose de présenter une communication sur le séminaire au prochain congrès de l'IFLA.</p> <p>Ainsi, on peut affirmer sans risque de se tromper que le monde professionnel de la documentation, les décideurs qu'ils soient du public, du privé ou des organismes internationaux et les médias ont été suffisamment imprégnés de l'organisation et des objectifs du séminaire.</p>
15	Dérroulement des activités	<p>La planification, comme susmentionnée, a été fidèlement respectée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les participants ont effectué le déplacement sans retard</li> </ul> <p>Les aspects étudiés durant le séminaire sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bibliographie nationale et multilinguisme,</li> </ul>

		<p>relations entre les éditeurs, les imprimeurs, les auteurs et le dépôt légal,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Législation sur le dépôt légal dans les pays participants,</li> <li>• Rôle des agences ISBN, des centres ISSN et des agences bibliographiques et relations avec le dépôt légal,</li> <li>• Expérience de la Suisse dans la gestion du multilinguisme, expérience de la France dans la gestion du dépôt légal,</li> <li>• Recommandations de l'IFLA en matière d'élaboration de bibliographie nationale,</li> <li>• Formats d'échanges de données bibliographiques,</li> <li>• Etude des logiciels PMB et Winisis en vue de l'élaboration et de la publication de la bibliographie nationale (mise en ligne, création de cédéroms interrogeables, publication sur support papier),</li> <li>• Coopération régionale et internationale et bibliographie nationale</li> </ul> <p>Les critères de sélection des documents pour la bibliographie nationale, le niveau de catalogage, les types de documents à inclure, la périodicité de la publication, une fiche de transfert entre une base de données sous Winisis et un logiciel acceptant UNIMARC ont été définis ou élaborés.</p>
16	Difficultés rencontrées	La difficulté majeure relevée est d'ordre informatique.

		<p>Le logiciel le plus utilisé par les participants a des insuffisances notables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes de codages des caractères diacritiques (pas de codage UNICODE mais ASCII),</li> <li>- il n'exporte pas les données au format d'échange UNIMARC ou MARC21. Or ces deux formats sont indispensables pour les échanges entre les bibliothèques entre elles et avec les structures internationales en charge de la documentation. Même s'il existe ISISMARC, les participants au séminaire auraient souhaité que Winisis exporte directement au format UNIMARC ou au mieux dispose d'une base préconçue acceptant l'alimentation et l'exportation au format UNIMARC ou MARC21.</li> </ul> <p>Pour pallier ces difficultés, les possibilités de transfert de données bibliographiques de Winisis à PMB (logiciel libre) ont été étudiées. Même si ce logiciel PMB accepte UNICODE et exporte à UNIMARC, il présente, lui aussi, une insuffisance dans la gestion des vedettes Auteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La seconde difficulté est que les bibliothécaires participants, voire les bibliothécaires ouest africains, ne maîtrisent pas bien les formats d'échanges internationaux : UNIMARC, MARC21 ou USMARC. Le format UNIMARC a été brièvement expliqué et</li> </ul>
--	--	---

		comparé à des formats documentaires connus dans la sous région. En guise d'exemple, une table de correspondance a été établie entre la base Mali du réseau REMADOC et UNIMARC.
17	Perspectives et recommandations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La publication et la diffusion des actes du séminaire</b> : cela permettra aux participants et aux autres collègues de disposer des communications et documents techniques élaborés pour ou lors du séminaire. (A la fin du séminaire, chaque participant a reçu un CD contenant les interventions, résumés des journées, notices fournies par OCLC et photos)</li> <li>- <b>Suivi de la publication régulière de la publication de la bibliographie nationale dans les pays participants</b> : pour cela un Comité de suivi a été mis en place. Il est composé du Mali, du Bénin, du Sénégal, du Burkina Faso et du Togo. Il devra favoriser les échanges de données, d'expériences et être aussi un outil d'incitation et de contrôle.</li> <li>- <b>Création d'une liste de diffusion</b> : Pour faciliter les échanges de données et d'expériences entre les participants au séminaire international de Bamako, une liste de diffusion a été créée et hébergée à l'OCLC : <a href="mailto:afrbibl-l@oclc.org">afrbibl-l@oclc.org</a>.</li> <li>- <b>Mise en place d'un portail commun des bibliographies nationales</b> : le Séminaire a envisagé la création d'une base de données</li> </ul>

commune sur un portail. A son alimentation, chaque pays contribuera.

### **Partenaires potentiels des développements futurs du projet**

- **UNESCO**

Il a été recommandé à l'UNESCO

- de tout mettre en œuvre pour adapter Winisis aux besoins techniques des bibliothèques nationales africaines, notamment ceux ayant trait à la bibliographie nationale. A défaut, la piste J-ISIS pourrait être explorée puisque cette solution informatique est compatible avec Winisis,
- Soutenir la collaboration entre les structures en charge des langues nationales et les bibliothèques nationales de l'Afrique de l'Ouest (codage des alphabets, diffusion),
- Favoriser les échanges d'expériences entre les professionnels du Sud, et entre eux et leurs homologues du Nord (appui aux rencontres professionnelles, stages de formation...),
- Soutenir les initiatives professionnelles telles que la conception et la diffusion de produits et services, l'élaboration de normes et standards nationaux et sous régionaux, la conception, l'appropriation de solutions informatiques, etc.

- **IFLA**

Il est demandé à l'IFLA de :



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer la diffusion de ses publications auprès des bibliothécaires africains,</li> <li>- faciliter la participation des bibliothécaires africains aux travaux techniques de la Fédération afin qu'ils y soient des acteurs et non des consommateurs des normes et standards bibliothéconomiques et informatiques.</li> </ul> <p style="text-align: center;">• <b>OIF</b></p> <p>L'OIF devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir la participation des bibliothécaires africains aux travaux techniques et aux congrès des associations professionnelles de la documentation,</li> <li>- soutenir les projets informatiques des bibliothèques nationales africaines,</li> <li>- renforcer le soutien à l'accès et à l'utilisation des logiciels libres dans la zone francophone ouest africaine,</li> <li>- soutenir les actions de collecte, de traitement et d'intégration des publications en langues nationales dans les bibliographies nationales africaines.</li> </ul> <p style="text-align: center;">• <b>Etats ouest africains</b></p> <p>Les Etats africains devront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre des mesures pour la mise à jour des législations sur le DL,</li> <li>- soutenir les mesures tendant à favoriser le</li> </ul>
--	--	---

		<p>respect du dépôt légal par les éditeurs, imprimeurs et auteurs,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soutenir les activités de collecte, de traitement et d'insertion des publications en langues nationales dans les bibliographies nationales,</li> <li>- favoriser l'utilisation d'un format commun d'échange de notices bibliographiques et d'autorité ; ainsi que la conception de fichiers d'autorité nationaux en vue de leur partage et ainsi encourager la coopération internationale et régionale de catalogage,</li> <li>- doter les bibliothèques nationales d'un budget d'acquisition qui permette l'acquisition de documents publiés dans le pays, à l'étranger sur le pays ou par les nationaux émigrés,</li> <li>- Encourager la participation des bibliothécaires aux rencontres techniques de l'IFLA, de l'Agence ISBN, du Centre international ISSN, et autres,</li> <li>- Soutenir l'appropriation des langues nationales (surtout en rapport avec l'informatique) dans les bibliothèques,</li> <li>- Favoriser l'équipement des bibliothèques nationales en outils informatiques et leur connexion à Internet.</li> </ul>
--	--	---

Bamako, Le Directeur national,



**Mamadou Konoba KEITA**